

F. Ghozlan

Schreber, un grand malade médecin

Freud a introduit beaucoup d'entre nous au texte de Schreber par ce qu'il est convenu d'appeler un article dont l'intitulé est « Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa¹ ». Ce texte a valeur et visée de recherche et enseignement, le diagnostic est donné d'emblée. Marie Bonaparte et Loewenstein, qui en sont les traducteurs et sont psychanalystes par ailleurs, donneront comme titre *Mémoires d'un névropathe*. Par cet intitulé ils s'affirment fidèles à Freud et respectueux du texte de Schreber, le terme de névropathe ayant le mérite de se situer au carrefour de la neurologie et de la psychiatrie. Ce titre s'imposera comme celui de l'ouvrage de Daniel-Paul Schreber dans l'édition française.

Quant au président Schreber, il intitule son texte *Geste mémorable d'un grand malade des nerfs* ou *Geste et mémorables opinions d'un grand malade des nerfs*. Ce malade va donc nous dire son histoire et donner ses opinions.

Je crois avoir abordé ce texte, avec lequel Freud nous prie de nous familiariser au moins une fois avant de le lire, encore imprégnée des séances précédentes de l'Espace qui ont été consacrées à la lecture des transcriptions des présentations de malades de Lacan.

Lacan s'adresse à ce qu'il faut nommer un malade, hospitalisé dans un service psychiatrique. Pour rassurer le malade et proposant une adresse plurielle, Lacan lui précise souvent que le public est constitué de médecins. Je ne sais si pour certains cela a eu valeur de réassurance mais, pour plusieurs, ils n'en ont pas été endormis. Nous avons pu lire combien certains malades s'opposaient, voire dérangent Lacan. Cela m'a amenée, du moins je le crois, à être attentive aux opinions de Schreber, à l'idée qu'il se fait de sa maladie, à ce à quoi il consent ou réfute de façon argumentée. Son écrit, me semble-t-il, du moins les sept premiers chapitres, s'adresse et convoque la médecine, les médecins, les psychiatres, la psychiatrie.

¹ S. Freud « Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa », *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 1954, p. 263.

Schreber, dès l'avant-propos, qualifie son écrit de travail, et précise : « Je pense fermement cependant qu'il serait utile à la science (médicale) et à la reconnaissance des vérités religieuses...² »

En tant que malade attentif à son cas et le présentant, Schreber s'intéresse aux causes de sa maladie. Reconstituant l'anamnèse de ce dont il souffre d'une certaine façon, Schreber se fait médecin. Il reprend la genèse de l'histoire, c'est sa formulation, il la situe loin en arrière, au XVIII^e siècle. Cette histoire « remonte à plus d'un siècle, la partie qui se joua autour des noms de Fleschig et de Schreber », dit-il, « et avec eux le concept de meurtre d'âmes allait tenir un rôle capital³ ». Voilà le meurtre d'âmes érigé au rang de concept !

L'instigateur de l'affaire est un certain Daniel Furchtegott Fleschig, pasteur de campagne, selon les voix qu'entend Schreber et qui l'informent. Le pasteur de campagne, Schreber le nomme « le personnage » : « [...] On peut imaginer qu'ait pu prendre corps une conjuration entre ce personnage [...] et certaines entités procédant des Royaumes divins antérieurs, conjuration montée contre la lignée des Schreber, [...] dans l'intention de refuser désormais à cette lignée toute postérité, ou du moins lui refuser le choix de professions qui telle celle de spécialiste des maladies des nerfs, auraient pu conduire à des relations plus intimes avec Dieu⁴. » C'est très précis, la causalité est retrouvée, démontrée.

Nous voudrions tout de même souligner l'ambiguïté qui réside dans celui qui a une identité et qui est néanmoins nommé « le personnage ». Nous avons en effet été tenté d'y reconnaître aussi le président Schreber quand il écrit : « Qu'on se représente donc ce personnage, tout absorbé, peut-être à côté de l'exercice d'une autre profession, par sa pratique des maladies des nerfs⁵. »

Dans un souci de rigueur scientifique, Schreber dit souhaiter que de son vivant encore, des autorités compétentes puissent venir faire des vérifications sur son corps et constater les vicissitudes traversées. Il se fait objet de la science mais met l'accent sur la singularité de son cas ; pour lui la science a tort si elle met tout le monde dans le même sac. Schreber prend particulièrement en compte les facteurs physiques et leurs

² Schreber, *Mémoires d'un névropathe*, Paris, Seuil, 1975, dépôt légal 1985 (couverture jaune), avant-propos page 15 [p. III].

³ *Ibid.*, p. 47 [22].

⁴ *Ibid.*, p. 52 [27].

⁵ *Ibid.*, p. 51 [26].

conséquences sur sa maladie des nerfs : le froid, la nourriture et surtout le manque de sommeil, ont des effets néfastes et ne sont pas sans le précipiter dans la maladie et sa cohorte de manifestations. Schreber est très attentif aux médicaments administrés, aux somnifères puissants ou légers et aux modifications de traitement. Il a ses opinions, les donne et finit par dire, par exemple concernant les somnifères : « Je suis persuadé [...] que je dormirais tout aussi bien ou tout aussi mal qu'en en utilisant ⁶. »

Si la science médicale dans son ensemble est convoquée, l'adresse aux psychiatres se fait plus précise, elle a lieu dans le champ de la parole et Schreber sait ce à quoi ils sont conduits : « Le psychiatre ne peut éviter vis-à-vis de nombre de ses malades mentaux d'avoir recours à de pieux mensonges ⁷. » Mais justement il n'y a pas lieu d'y recourir pour lui qui est un être d'un esprit élevé, doué d'une intelligence et d'une perspicacité exceptionnelles. Les malades mentaux ont une faiblesse d'esprit, c'est son affirmation, mais lui ne peut être dupe. Ainsi il nous donne l'exemple d'une explication, formulée par Fleschig, qui fait un lien entre un moment de sa maladie et une intoxication au bromure ; il ne peut y consentir, il n'est pas un malade mental, il n'est pas si naïf. Néanmoins il peut apprécier les bienfaits de la parole prodiguée par les psychiatres. En effet, un jour Fleschig fit montre d'éloquence dans ses explications, cela lui fera grande impression et rétablira son humeur. Cela dit, il amende son propos en précisant que ses nerfs avaient été fortifiés par un voyage au grand air. Il est aussi à remarquer que Schreber note que lorsqu'un assistant de Fleschig (Tauscher) le reconforte, lui parle excellemment, il a alors un changement d'humeur favorable.

Schreber examine attentivement la relation du médecin aux malades au pluriel, pour dire que celui qui dirige une grande maison de santé (Fleschig n'est pas nommé) où se trouvent des centaines de malades mentaux ne peut approfondir la conformation d'un seul d'entre eux. Il témoigne de sa relation de malade au médecin et sait comment l'apprécier et la conclure, ainsi après la première guérison il marqua sa reconnaissance par des honoraires équitables.

Schreber s'intéresse à la thérapeutique, il pense que Fleschig a eu recours à l'hypnose avec lui ou qu'il a provoqué un effondrement nerveux pour provoquer par un retournement d'humeur la guérison. On pourrait

⁶ *Ibid.*, p. 118 note 45 [90].

⁷ *Ibid.*, p. 62 [35].

aller jusqu'à dire : qu'importe ce qui oppose Schreber à Fleschig, l'intention soignante du médecin est toujours supposée et présente.

Même s'il s'affirme profane en médecine et en psychiatrie, Schreber précise qu'on lui avait prêté le traité de psychiatrie de Kraepelin tandis qu'il était occupé à la rédaction de son travail qui se veut avoir une rigueur scientifique certaine. Il s'appuie sur cette lecture pour affirmer qu'il avait pu être constaté que l'impression d'être en relation de caractère surnaturel avec des voix pouvait se retrouver chez des gens dont les nerfs sont en état de surexcitation malade. Il s'appuie sur ses connaissances, je dirai, nouvellement acquises, pour démontrer que, pour lui, il ne s'agit pas d'hallucinations. C'est « psychologiquement impensable⁸ ». Il va jusqu'à en appeler à la rigueur et au devenir de la psychiatrie pour dire : « Si la psychiatrie ne veut pas purement et simplement nier tout surnaturel et tomber de la sorte à pieds joints dans le camp du matérialisme nu, elle se verra dans l'obligation de reconnaître la possibilité, à l'occasion de phénomènes de ce genre, de se trouver confrontée à des faits véritables qui ne se laissent pas expédier de la sorte sans autre forme de procès à la rubrique « hallucinations⁹ ».

Schreber semble aussi avoir connaissance de la psychanalyse. Après un paragraphe sur Fleschig il évoque la contrainte au jeu continu de la pensée exercée par les rayons qui sont avides de savoir à quoi il pense, en ces termes : « On me demandait par exemple tout de go, avec ces mots mêmes : " À quoi donc est-ce que vous pensez, là, à l'instant même ? " La question est déjà en soi un non-sens achevé puisque tout le monde sait que aussi bien à certains moments on peut très bien ne penser à *rien*, ou *penser à mille choses à la fois*¹⁰. » Est-il abusif d'être tenté d'y lire une évocation d'une modalité de la technique analytique ?

Schreber est très attentif à opérer une distinction entre les événements survenus à l'état de veille et ses productions oniriques. Ainsi à propos de cette idée que ce doit être une chose singulièrement belle que d'être une femme en train de subir l'accouplement, il précise ne plus savoir s'il dormait à moitié ou était réveillé. Comme vous le savez, il n'exclut pas qu'une influence extérieure lui ait imposé cette idée, mais il précise que si cela lui était venu en pleine conscience, cette idée aurait été rejetée. La censure aurait donc exercé son action, voilà qui est évocateur du

⁸ *Ibid.*, p.107 [68].

⁹ *Ibid.*, p.108 [80].

¹⁰ *Ibid.*, p.74 [48].

fonctionnement de l'appareil psychique. L'adresse à Freud s'impose à nos esprits d'autant que Freud mentionne que Schreber aurait pu être affecté par ses observations sur son livre.

En conclusion je vous laisse le soin d'apprécier ce commentaire de Freud : « Ce malade pourrait donner des leçons aux psychiatres car, malgré son délire, lui au moins s'efforce de ne pas confondre le monde de l'inconscient avec le monde de la réalité¹¹. »

¹¹ S. Freud, *Cinq psychanalyses*, *op. cit.*, p. 292.